

## ST29 – Partis politiques et politiques publiques

Vanessa Jérôme - A.T.E.R. Département de Science Politique - Paris 1 / CESSP

### Démarcation du parti dans la compétition électorale et (il)légitimité des élu/e/s.

#### Le cas des politiques publiques d'économie sociale et solidaire (ESS)<sup>1</sup>.

Des politiques publiques se sont mises en place, au niveau national depuis le début des années 80 puis au niveau local depuis 2000, sous l'influence d'acteurs qui entendaient faire admettre que les initiatives en matière d'ESS<sup>2</sup> participent à la construction de véritables alternatives économiques capables de répondre aux enjeux actuels de développement soutenable et de cohésion sociale.

Ce sont les Verts qui, dès la fin des années 80 et plus encore au début des années 2000, se sont emparés politiquement de cette thématique. Le fait qu'ils aient été les premiers, et jusqu'à il y a peu presque les seuls, à exercer des responsabilités électives en la matière, autorise, semble-t-il, à s'interroger à la fois sur les conditions de possibilité de ce quasi monopole de la représentation politique de l'ESS, et sur les effets de ce monopole sur la carrière des élu/e/s vert/e/s qui en ont la charge dans le cadre de l'action publique, mesurés à l'aune de leur professionnalisation. Dans le cadre de cette réflexion, de nombreux facteurs paraissent essentiels. Ils sont à la fois conjoncturels et propres à la structuration de l'offre politique en matière économique. Le contexte de crise économique, de recrudescence du chômage et d'affaiblissement de l'Etat providence a été propice, dès le début des années 90, au développement ou à la résurgence d'initiatives économiques qui avaient été jusque là marginalisées. Malgré tout, les politiques publiques dédiées à l'ESS n'existaient pas réellement et les partis politiques ne la mentionnaient pas dans leurs propositions programmatiques. Une Délégation Interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Economie sociale existait bel et bien à ce moment, mais son existence était quasiment anecdotique et ses financements peu conséquents. Les Verts ont dès lors longtemps fait figure d'exception, en proposant, via leurs programmes électoraux, des mesures visant à développer les emplois d'utilité sociale et les formes coopératives d'entreprise dans le cadre de leurs réflexions sur la place et la valeur du travail, et sur la démocratie dans la sphère professionnelle. Les caractéristiques propres aux militants et aux élu/e/s verts ne sont pas étrangères à l'intérêt du parti Vert pour ces thématiques. En effet, exerçant pour une grande partie d'entre eux dans les professions du secteur médico-social et plus largement du *care*, ils côtoient depuis longtemps les acteurs et les problématiques de l'ESS. La proximité, voire l'équivalence, de positions sociales, d'intérêts et de croyances des militants verts avec les professionnels et les représentants des réseaux de l'ESS, leur confère ainsi des atouts pour revendiquer dans la compétition politique, une légitimité à les représenter. L'ESS représente ainsi pour les

---

1 Nous utiliserons cette appellation pour plus de commodité.

2 Le terme « ESS » est employé par commodité et pour tenir compte des effets de réalité produit par la construction sociale dont il est l'objet. Nous rappelons malgré tout qu'il a été adopté au début des années 2000 par les élu/e/s afin de rassembler sous une terminologie commune un ensemble d'acteurs avec lesquels ils devaient traiter et d'initiatives qu'ils étaient amenés à soutenir, et qui s'exprimaient en réalité selon deux logiques différenciées : l'économie sociale et l'économie solidaire. Voir sur ce point Laurent Fraise, « Les enjeux d'une action publique en faveur de l'ESS », in Jean-Louis Laville, Jean-Philippe Magnen, Genauto C. de França Filho et Alzira Medeiros, *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, pp.335-345.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

militants verts une ressource à deux niveaux : dans le cadre de la compétition interne pour l'occupation de positions dans le parti ou au moment de la sélection des candidats aux élections, et dans les collectivités locales où, transformée en politique publique, l'ESS sert de ressource aux élu/e/s verts pour envisager une carrière politique électorale. S'il est difficile de se prononcer une fois pour toutes sur le caractère structurant et durable de ce quasi monopole et sur ses effets en termes d'inscription plus générale du parti Vert et de certains de ses élu/e/s dans le champ politique, il est possible d'en analyser les modalités effectives.

Nous tenterons ainsi de montrer que, d'une part, la prise de responsabilité en matière d'ESS par les élu/e/s verts est le produit de la rencontre entre le discours de démarcation politique du parti et l'engagement politique de ses militants (I), et que, d'autre part, si la conversion de ressources – notamment professionnelles – autorise et facilite la prise de responsabilité en matière d'ESS, elle n'est a priori pas suffisante pour envisager une professionnalisation politique durable des élu/e/s qui en ont la charge (II). Notre travail<sup>3</sup> s'appuiera sur l'étude des carrières de cinq élu/e/s verts à l'ESS<sup>4</sup> et sur l'analyse de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique publique régionale d'ESS<sup>5</sup>.

\*

### *I/ L'ESS : une ressource pour le parti Verts et ses militants.*

Sans revenir sur les conditions du délaissement par le Parti socialiste de thématiques historiquement portées par une partie de ses membres engagés dans le développement de l'économie « sociale »<sup>6</sup>, ce qui nécessiterait une étude approfondie de l'histoire et des évolutions doctrinales du Parti socialiste, je voudrai retracer l'histoire des relations constitutives du terreau qui permettra aux Verts de prendre pied dans l'économie « alternative »<sup>7</sup> puis « solidaire »<sup>8</sup> (1), analyser la construction et la crédibilisation de l'offre

---

3 Il fait pleinement partie d'une thèse en cours sur l'engagement et les carrières militantes chez EELV.

4 Deux élus régionaux et trois élu/e/s municipaux et communautaires.

5 Cette part de l'enquête provient d'une participation observante réalisée de mars 2004 à juillet 2007 dans le cabinet de Francine Bavay, vice-présidente à l'ESS au conseil régional d'Ile-de-France de 2004 à 2010.

6 L'économie sociale regroupe les structures (mutuelles, coopératives, associations, fondations) qui se reconnaissent dans les principes et valeurs suivants : une finalité de service aux membres ou à la collectivité, une autonomie de gestion, un contrôle démocratique par les membres, une primauté des personnes et de l'objet social sur le capital et la répartition des excédents. Parmi les nombreuses références et définitions disponibles, et sans prendre part aux débats relatifs à la filiation historique de l'économie sociale ou à ses évolutions, on pourra voir Jacques Defourny, « L'économie sociale », in Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, pp. 233-241 ; se reporter utilement au texte de la Charte de l'économie sociale, proposée dès 1980 par le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA) créé en 1976, ancêtre de l'actuel Conseil des entreprises et des groupements de l'économie sociale (CEGES), créé en 2001 qui a lui-même proposé un texte révisé en 1995. La version initiale de la charte est disponible notamment sur [http://uce.universite-cooperative.coop/index.php?option=com\\_content&task=view&id=229&Itemid=254](http://uce.universite-cooperative.coop/index.php?option=com_content&task=view&id=229&Itemid=254); ou encore consulter Jean-François Draperi, « Economie sociale », in *L'économie sociale de A à Z*, Alternatives économiques, Hors série pratique n°22, janvier 2006, pp.79-80.

<sup>7</sup> D'après Jacqueline Lorthiois, « L'économie alternative », in Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, pp. 157-165, l'économie alternative est un « mouvement de la société civile », un « regroupement de pratiques », distancé de l'économie capitalisée tout autant que de l'économie publique, qui revendique des « niches de créativité et d'expérimentation » et envisage de « subvertir » l'économie classique en réutilisant ses outils mais « à des fins solidaires ». Née « dans la mouvance d'après-1968 », l'économie alternative cristallise plusieurs mouvements (anti consommation, pacifistes, féministes, anti-racistes, anti paupérisation, gauchistes, écologistes, engagés pour le « vivre et travailler au pays »...) et s'inscrit dans un projet de transformation sociale. Voir pour une première parution de cette article, Jacqueline Lorthiois, « Economie solidaire, oui, mais pas sans alternative », *Mouvements*, n°21-22, vol.3, 2002, pp. 213-218. Pour une approche plus centrée sur le poids des communautés dans l'émergence de

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

politique d'ESS, fruit d'un travail programmatique et de la multi positionnalité des militants (2), et montrer en quoi ce thème a pu être une ressource des militants dans la revendication et l'obtention de responsabilités électives (3).

### *1/ Des Verts dans l'ESS : contexte historique et terreau partisan.*

Le caractère relativement récent de l'économie alternative et de l'économie solidaire permet d'en retracer aisément la filiation historique et les évolutions. Replacée dans la continuité des luttes issues du mouvement de Mai 68, l'économie alternative, peut se lire comme un espace de poursuite de l'engagement dans un contexte de dévalorisation des engagements politiques révolutionnaires. Pour de nombreux « soixante-huitards », l'économie alternative est en effet une manière de prolonger une identité gauchiste<sup>9</sup> via la reconversion de leurs dispositions à la révolte et de leurs capitaux militants<sup>10</sup> en projets professionnels signifiants du point de vue idéologique<sup>11</sup>. Elle est également un espace d'investissement pour les militants qui, pas nécessairement gauchistes mais sensibilisés à l'écologie, au féminisme, à l'autogestion dans le sillage de Mai 68, convertissent, via la défense de cette économie, leurs expériences de vie communautaire et leurs pratiques quotidiennes alternatives.

Militants multi positionnés, très présents dans les mobilisations contre le chômage au début des années 80, ils rejoignent souvent le parti Verts, contribuant ainsi à importer l'économie « alternative » dans le champ politique. Une première génération de Verts, issue de ces luttes, et militante de cette économie à un titre ou un autre, contribue ainsi à encourager sa reconnaissance et sa prise en compte dans le parti et participe activement à la co-construction de l'économie solidaire qui émerge dans les années 90. Un événement majeur fédère les différentes composantes de l'économie alternative et engage sa transformation « économie solidaire » à l'aube des années 90 : le contre sommet alternatif des 15 et 16 juillet

---

cette économie, voir Jean-François Draperi, « Economie alternative », in *L'économie sociale de A à Z*, Alternatives économiques, Hors série pratique n°22, janvier 2006, pp.78-79.

<sup>8</sup> Parmi les nombreuses définitions de l'économie solidaire, on retiendra celle proposée par Bernard Eme et Jean-Louis Laville, dans leur article « L'économie solidaire », in Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, pp. 253-260. Il s'agit de l'« ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel » et qui « contribue à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ». Ici, contrairement à l'économie sociale, ce n'est pas le statut de la structure qui compte mais le projet dans ses finalités à la fois sociale, économique et politique.

<sup>9</sup> Sur la définition du gauchisme ou plutôt des gauchismes, on pourra utilement consulter Isabelle Sommier, « Gauchismes », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2008, pp. 295-305, ainsi que les repères proposés par Erik Neveu, in « Trajectoires de « soixante-huitards ordinaires », *op.cité*, p. 308, à savoir : engagement politique associé à un positionnement à gauche, extérieur et critique à l'égard de la gauche parlementaire ; prenant appui sur des canons théoriques mêlant marxisme, références aux luttes des pays colonisés et aux doctrines (ré)émergentes telles que l'écologie et le féminisme ; s'exprimant dans des formes de militantisme intenses, activistes, dont les groupuscules sont une modalité structurante et constituent un espace de sociabilité.

<sup>10</sup> Entendus comme ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra partisans, exportables et convertibles dans d'autres univers, susceptibles de favoriser certaines reconversions et fonctionnant comme des substituts de capitaux scolaires, qui sont incorporés sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir ou obéir. Voir Frédérique Matonti et Franck Poupeau, « Le capital militant (1) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, décembre 2004.

<sup>11</sup> Erik Neveu mentionne explicitement le tiers secteur (appellation parfois utilisée pour parler de l'ESS) comme un des modes de sortie de Mai 68 et de reconversion professionnelle. La place du tiers secteur est qualifiée de « non anecdotique » rapportée au cas « des zones grises où le militantisme peut devenir travail salarié ou y conduire ». Voir son article « Trajectoires de « soixante-huitards ordinaires », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2008, p. 314.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

1989, le TOES. Organisé par l'ALDEA<sup>12</sup>, il permet la rencontre formelle d'une multitude d'acteurs engagés, à titre individuel ou au nom de structures, dans les différents espaces de l'économie alternative (éducation populaire, agriculture biologique, habitat, environnement,...) et du tiers-mondisme. A ceux-là s'ajoutent les acteurs engagés dans la lutte contre le chômage et pour la solidarité entre travailleurs et demandeurs d'emplois, qui se disent d'économie solidaire, ainsi que des experts, des chercheurs<sup>13</sup> et des (ex) membres des différentes institutions qui ont porté les premières ambitions de l'économie sociale dont ceux évoluant dans le sillage de réseaux d'action catholiques. Les militants politiques ne font pas défaut : anciens du PSU, socialistes minoritaires, écologistes et nouveaux Verts<sup>14</sup>. Le parti s'est en effet créé en 1984 et de nombreux militants Verts sont déjà impliqués dans l'ALDEA ou dans l'une des structures que l'ALDEA fédère, à titre personnel<sup>15</sup>. L'ALDEA va de fait fonctionner comme un creuset militant dans lequel vont recruter les Verts qui, à ce moment précis, cherchent à composer leurs listes d'ouverture pour les élections européennes de 1989.

C'est à partir de la dynamique créée autour de l'ALDEA et du contre sommet que va naître la volonté de rassembler les acteurs, de « fédérer les archipels » qui ont émergé à partir de ce « bain idéologique de l'autrement »<sup>16</sup>. Les difficultés financières de l'ALDEA vont précipiter le rassemblement des structures qu'elle fédère et de Solidarité - Emploi. Le rassemblement va prendre corps avec la création du Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire (REAS), en 1992<sup>17</sup>. Durant toute la décennie 90, le REAS va être l'animateur

---

12 En 1981, Patrice Sauvage fonde l'ALDEA (Agence de Liaison pour le Développement d'une Economie Alternative). Cette structure est conçue dans la perspective de créer une banque qui, drainant l'épargne solidaire, pourra financer la création et le développement d'entreprises alternatives. Le premier acte de cette dynamique visant à faire émerger de nouvelles formes d'économie réside dans la création en 1983 du premier club Cigales (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire). Ces clubs rassemblent quelques personnes, soucieuses de soutenir, via le placement de leur épargne collective, la création et la pérennisation d'entreprises alternatives. Ces clubs prendront réellement leur essor à partir de 1985 et deviendront indépendantes lorsque l'ALDEA disparaîtra. Le deuxième acte de la dynamique ALDEA réside dans la création de la société coopérative de capital-risque Garrigue, en 1985. Cette société permet à des personnes morales d'investir, pour des périodes non limitées dans le temps. Ces deux particularités permettaient de compléter le dispositif des Cigales. Survivant également à la fin de l'ALDEA, Garrigue a notamment participé en 1990 à la création de la caisse « Autonomie et Solidarité » de la région Nord Pas de Calais. Elle a également, en 1998, repris par fusion absorption l'héritage physique et moral de Génération banlieue SA SCOOP qui avait pour vocation de prendre des participations dans des entreprises implantées ou s'implantant dans des zones d'habitat difficile, ou portées par des personnes issues des populations résidant dans ces zones. L'ALDEA, en difficulté financière après l'organisation à perte du contre sommet de 1989, puis la création de titres associatifs, devra cesser ses activités.

13 Notamment le Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA). Cette équipe est d'abord intégrée au LSCI-IRESO-CNRS que dirige Renaud Sainsaulieu (1986-2003), puis au LISE UMR CNRS n° 6209 (2004-2007) piloté notamment par Jean-Louis Laville.

14 Parmi eux, Jacques Archimbaud et Alain Lipietz qui ont tous deux adhéré en 1988.

15 L'ALDEA a par exemple accueilli beaucoup d'objecteurs de conscience engagés politiquement chez les Verts.

16 Selon Jacques Archimbaud, entretien du 17.12.2010.

17 Fondé en 1992 dans la continuité de l'ALDEA et des dynamiques qui ont émergées autour du contre-sommet de 1989, le REAS (Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire) est une société anonyme à statut coopératif. Elle se compose de structures locales et thématiques, implantées sur l'ensemble du territoire, qui se retrouvent sur la base de valeurs - solidarité, autonomie, égalité, partage - consignées dans une Charte. A sa création, elle est organisée en quatre collèges : l'un comprend les structures fondatrices (solidarité emploi, OVIDE, ALDEA, Garrigue, A Faire, GIEPP), le second rassemble les correspondants départementaux (des personnes physiques cooptées), le troisième est constitué par l'Association des amis de A faire, le journal, et le quatrième collège est composé des associations partenaires utilisatrices. Le réseau vit des cotisations de ses membres, mais aussi en organisant des rencontres et des colloques en partenariat avec les acteurs de l'éducation populaire, et en éditant un journal - A Faire. Lettre du REAS -. Acteur central de l'économie solidaire, le REAS s'inscrit dès sa création dans les dynamiques des réseaux européens. Il participe également, en 1998, à une enquête sur la contribution de son réseau à la création d'emplois, et ce à la demande du Ministère de l'Environnement de Dominique Voynet.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

principal des dynamiques alternatives et solidaires, réussissant en quelques années à peine, à fédérer une grande variété d'expertises et de compétences et à s'imposer comme acteur incontournable de l'économie solidaire. Les années 90 sont ainsi celles de l'élargissement et du développement des dynamiques d'économie alternative et solidaire. Deux évolutions majeures sont à inscrire dans cette période. La première, est celle du glissement sémantique, de l'économie « alternative » à l'économie « alternative et solidaire » puis à l'économie « solidaire ». Ce glissement a été induit par le rassemblement des deux mouvances historiques : l'économie alternative des acteurs fédérés par l'ALDEA, et l'économie solidaire à laquelle sont attachés ceux qui évoluent dans le sillage de Solidarité emploi. Dans les deux réseaux, autant de militants de terrain, plus ou moins politisés, que de hauts-fonctionnaires ou de professionnels des initiatives locales. Si les militants de l'économie alternative s'étaient, plus ou moins à dessein, entendus sur un malentendu (alternative à quoi ? au capitalisme ? au libéralisme ? au productivisme ? à l'économie de marché ?<sup>18</sup>), le REAS assemble désormais sous la bannière de l'économie « solidaire », un compromis, certes de circonstance, mais opératoire. Ce terme, apparemment proposé dès 1992 par les sociologues du CRIDA travaillant sur les nouveaux emplois<sup>19</sup>, moins polysémique que le précédent, permet en effet la construction d'une coalition majoritaire qui portera désormais la cause de cette économie différente dans les institutions. La seconde évolution est relative au passage de l'économie solidaire, dans le champ politique, du Parti socialiste, aux Verts. En effet, si les années 80 avait vu s'imprimer la marque de la deuxième gauche et des réseaux chrétiens deloristes et rocardiens sur la représentation politique de l'économie sociale, les années 90 vont consacrer l'emprise « du peuple de l'écologie »<sup>20</sup> sur l'économie solidaire. Les militants Verts sont en effet, à titre individuel, très présents dans les réseaux (via notamment la présence d'objecteurs de conscience écologistes à l'ALDEA) et participent activement au contre-sommet de 1989. La présence des Verts aux postes d'animation dans le secteur, et la présence de militants ou de professionnels de l'économie solidaire dans les rangs du parti Verts permettent en effet une imprégnation réciproque. Les flux qui nourrissent les deux terrains militants permettent donc « une captation institutionnelle des Verts des leaders de l'économie solidaire, avec le soutien des Verts qui sont individuellement engagés dans l'économie solidaire »<sup>21</sup>. Le passage de l'économie solidaire à l'institutionnel se fera d'ailleurs historiquement par le parti Verts, puisqu'après l'action de soutien conduite depuis le Parlement européen par Aline Archimbaud, c'est Marie-Christine Blandin, élue présidente de la Région Nord-Pas-de-Calais en 1992, qui sera la première à construire des politiques publiques permettant le développement, dans le cadre de la lutte contre le chômage et du soutien au développement de formes alternatives d'activité et d'emploi. Ce sera d'ailleurs l'un de ses vice-présidents à la Région, Guy Hascoët, qui poursuivra la reconnaissance institutionnelle de l'économie solidaire, en devenant, en 2000, Secrétaire d'Etat délégué sur ce secteur.

---

Le réseau ne survivra que peu de temps au départ de Jacques Archimbaud en 1999. C'est Jacqueline Lorthiois qui en apurera les comptes en 2001.

18 Ces interrogations sont par ailleurs revisitées au moment même du TOES, qui arrive la même année que la chute du mur de Berlin. Cet événement, que les acteurs de l'économie alternative et solidaire interprètent comme la preuve de l'échec de l'alternative au capitalisme jusque là proposé à l'Est, est en effet pour eux l'occasion de se réinterroger sur le sens même de l'alternative.

19 Par Bernard Eme pour commencer puis par Jean-Louis Laville qui développe cette notion, d'après Philippe Chaniel et Jean-Louis Laville, « Quelques dates repères », sur le site internet de l'Agence régionale au service des acteurs de l'économie solidaire, consultable sur <http://www.adepes.org/spip.php?article138>. Ce qui confirmerait la thèse de Fanny Darbus sur le rôle des universitaires et des experts dans la création de cette catégorie de l'ESS, restée, selon elle, relativement hors sol par la suite.

20 Selon Jacques Archimbaud, entretien du 17.12.2010.

21 Selon Jacques Archimbaud, entretien du 17.12.2010.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

Institution dominée dans le champ institutionnel, disposant de peu de moyens financiers<sup>22</sup>, composée d'agents à faible surface sociale, condamnée à déléguer aux collectivités territoriales et aux têtes de réseaux du secteur les politiques publiques qui permettent de structurer et de soutenir le développement de l'ESS<sup>23</sup>, le SEES, dont le bilan détaillé reste sûrement à faire<sup>24</sup>, apparaît malgré tout comme une expérience innovante et dynamisante à laquelle les acteurs de terrain, continuent de faire - même inégalement - référence. On peut assurer qu'il constitue un moment important, à la fois pour les Verts et pour l'ESS, et ce, à au moins deux titres. Tout d'abord, le SEES a indéniablement participé à la reconnaissance et à l'institutionnalisation de l'ESS, même si son action n'a pas contenté l'ensemble des acteurs et n'a pas eu que des effets positifs. En effet, les acteurs de l'économie sociale regrettent généralement que Guy Hascoët ait surtout travaillé à la reconnaissance des acteurs de l'économie solidaire, avec lesquels ils entretiennent souvent des rapports conflictuels. Le fait que l'intitulé du secrétariat d'Etat ait été limité à l'Economie solidaire, et que les mesures concernant le plus l'économie sociale (la loi cadre et l'adoption d'un statut européen des coopératives et des associations) n'aient finalement pas été mises en œuvre n'est peut-être pas étranger à cette perception. Par ailleurs, ceux des acteurs de l'économie solidaire dont la filiation plongeait ses racines dans l'économie alternative, ont pour leur part finalement regretté ce mouvement vers l'institutionnalisation dont ils considèrent qu'elle a dénaturé pour partie leurs projets et leurs valeurs. Revers de son succès – relatif malgré tout – sur ce point, le SEES apparaît ici, et a posteriori, comme le point de départ du délaissement progressif des acteurs de l'économie alternative, restés en marge ou insatisfaits de cette évolution. Ils représentent pourtant une part non négligeable du terreau militant dans lequel les Verts puisaient et qui a été « recapté par le mouvement altermondialiste »<sup>25</sup> qui émergeait au même moment. Mais la deuxième génération de verts, élue/e/s à l'ESS, a un profil différent. « Ingénieurs du système » selon Jacques Archimbaud, ils sont désormais contraints de se cantonner aux espaces reconnus et légitimés des dynamiques, qui, de fait, délaissent les démarches les plus alternatives et les marges créatrices qui faisaient pourtant l'esprit même des utopies dont elles sont les héritières. Ensuite, et c'est là sûrement l'impact le plus essentiel et le plus structurant du SEES, il a crédibilisé les Verts en tant que représentants légitimes des acteurs de l'ESS dans le champ politique. En effet, seule expérience gouvernementale des Verts, avec le Ministère de Dominique Voynet (et celui d'Yves Cochet qui lui succèdera la dernière année de la mandature de Lionel Jospin), le SEES a été très structurant pour l'action des élu/e/s Verts en charge de cette thématique. En 2001, c'est en se revendiquant du SEES que les Verts ont négocié leurs délégations à l'ESS, transformant cette expérience gouvernementale en ressource à la fois politique et symbolique dans les rapports de force qui

---

22 Fanny Darbus parle dans sa thèse de 115 millions de francs (soit 17 millions d'euros) maximum. Voir Fanny Darbus, *Pratiques et praticiens de l'économie sociale et solidaire (2000-2007). Contribution à la sociologie des croyances économiques*, Thèse de doctorat de Sociologie, EHESS, 2009, p.40.

23 Je reprends ici les termes de Fanny Darbus, partageant sur ce point totalement son analyse du SEES.

24 Aucun bilan institutionnel n'étant disponible, la seule source directe à laquelle j'ai eu accès est la version que Guy Hascoët a lui-même fait circuler à l'intérieur du parti Verts, en juin 2004, dans laquelle il mentionne que la publication institutionnelle de ce bilan a été empêchée en 2002, car « le modeste budget de communication [du SEES] avait été réquisitionné d'autorité par nos ministères de tutelles roses ». Deux courts résumés de ce bilan sont malgré tout disponibles : voir « Le pouvoir de dire « solidaire » ! Entretien avec Guy Hascoët » par Dominique Boullier, *Cosmopolitiques*, n°5, novembre 2003, pp.51-62 et Guy Hascoët, « Le secrétariat d'Etat en France : un bilan provisoire », in Jean-Louis Laville, Jean-Philippe Magnen, Genauto C. de França Filho et Alzira Medeiros, *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, pp.297-302. Pour une approche à la fois détaillée et analytique de ce bilan, on pourra utilement consulter Fanny Darbus, *op.cité*, pp.36-51. On pourra également consulter, pour un bilan très détaillé après une année, le *Vert Contact*, n°603, 28 avril-4mai 2001, entièrement dédié à l'ESS et au Secrétariat d'Etat de Guy Hascoët.

25 D'après Jacques Archimbaud, entretien du 17.12.2010.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

structuraient leurs relations avec leurs partenaires, et notamment le Parti socialiste. Une fois nommés, c'est en s'intégrant aux actions en cours du SEES qu'ils ont engagé leur prise de fonction et conçu l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres actions. Mais la dynamique n'a été que de courte durée, le SEES disparaissant l'année suivante. Les élu/e/s à l'ESS dans les villes et les agglomérations se sont dès lors trouvés dans une situation plus difficile, devant à la fois supporter la disparition du SEES et les effets concrets qu'elle impliquait (rupture de lien avec le gouvernement, non renouvellement des budgets engagés pour les actions sur leurs territoires...). En 2004, le SEES est toujours une ressource politique pour les élu/e/s Verts qui revendiquent les délégations à l'ESS au nom de ce précédent, mais il joue différemment. En effet, les élu/e/s régionaux auront eu le temps – tous comme les acteurs de terrain – de faire un bilan critique et distancié de l'action du SEES. Ils revendiquent donc très inégalement son bilan et ses méthodes de travail et prétendent plutôt engager une deuxième phase d'institutionnalisation de l'ESS et de légitimation des Verts à en représenter les acteurs dans le champ politique. Le secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire de Guy Hascoët peut ainsi être envisagé comme une ressource structurante mais fragile et éphémère, pour les Verts comme pour les acteurs de l'ESS.

Retracer l'histoire de cette économie et de sa progressive intégration au champ politique permet de l'envisager comme le produit d'interactions multiples et variées, émergeant, par capillarité, d'un terreau militant historiquement situé, et se transformant au gré des pratiques et des stratégies des acteurs. Reconstituer ce terreau permet de rompre avec les définitions réifiantes de l'ESS, de l'envisager comme une construction sociale ayant des effets dans le réel, et de refaire une place, dans la compréhension de son émergence et de son évolution, aux interactions et aux croyances des acteurs, ou autrement dit, à la part politique qui a présidé à sa création.

### *2/ L'ESS dans l'offre politique des Verts.*

Cette offre émerge essentiellement des travaux de la commission Economie du parti. Elle a été formalisée progressivement et parallèlement aux évolutions internes du monde l'ESS, rendues accessibles au parti grâce à l'insertion des militants Verts dans les différents espaces et réseaux du monde de l'ESS. Ils sont en effet joués à la fois le rôle de producteurs de l'ESS, mais également pour certains, le rôle de passeurs de cette économie dans le parti. Faisant l'hypothèse que les Verts ont peu à peu réussi à faire de la représentation de cette économie un élément de démarcation dans la compétition politique, il faut désormais montrer comment s'est construite concrètement cette offre politique, en observant, au fil du temps, l'entrelacement des points de passages entre la commission Economie - qui a en charge l'élaboration des programmes du parti et qui participe à la formation des militants et des élu/e/s - et le monde de l'ESS, dans lequel de nombreux militants verts ont été, selon des modalités différentes, toujours positionnés. Une approche en ces termes permet en effet de montrer la combinaison de la part institutionnelle et la part plus diffuse des processus de passage qui sont ici à l'œuvre.

L'ESS fait son entrée à la commission économie avec l'entrée chez les Verts d'Alain Lipietz et de Jean Desessard. La commission est en cette fin des années 80 un lieu privilégié d'élaboration des positions écologistes et de démonstration de leur originalité en matière économique (TVA sociale, fiscalité écologique - sociale et environnementale -, taxe au kilomètre parcouru, allocation universelle (ou revenu universel d'existence ou encore revenu minimum d'existence), réduction du temps de travail et conquête du temps libre, mise en place d'une comptabilité écologique générale...). C'est en 1992 que les membres de la

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

commission formalisent propose pour la première fois « le développement d'un tiers secteur<sup>26</sup> d'utilité sociale<sup>27</sup> » et encouragent « le développement d'entreprises alternatives (coopératives, entreprises d'initiative locale mobilisant l'épargne de proximité, etc.) » qui pourront prendre en charge les besoins non satisfaits et participer de l'autonomie au travail et de l'innovation sociale. La commission propose également de développer les « emplois d'utilité sociale », afin de « briser le cloisonnement étanche entre revenus de solidarité et activité rémunérée ». Le dynamisme apparent et la précision des propositions faites par la commission sur cette période semblent tirer leur force des liens de certains de ses membres avec le monde de l'économie solidaire, par ailleurs en ébullition à ce moment. La commission travaille en effet sous l'égide de Jean Desessard et d'Alain Lipietz, tous deux engagés à cette époque dans le contre-sommet<sup>28</sup>, dans les réseaux organisés ou en constitution (le REAS est créé pour rappel en 1992) et dans la lutte contre le chômage (Alain Lipietz figure parmi les signataires de l'appel « Contre le chômage » lancé fin 1992 qui préfigure la constitution d'Agir contre le chômage (AC !)<sup>29</sup>). La nécessité de formuler des propositions concrètes et de se démarquer des autres partis politiques est par ailleurs évidente lors la campagne des régionales de 1992 - qui verra l'élection d'un nombre conséquent de conseillers régionaux – et surtout lors de la mandature 1992-1998 puisque l'élection de Marie-Christine Blandin à la présidence du conseil régional du Nord-Pas de Calais conduit les Verts à envisager cette institution comme une sorte de laboratoire des idées vertes.

Si l'économie solidaire figure bien dans les programmes des Verts à toutes les élections des années 90, ce temps est plutôt dédié aux actions de terrain, à la sensibilisation des militants Verts et à la formalisation des partenariats entre le parti et les réseaux d'acteurs. Les dynamiques sont donc plutôt extérieures à la commission en tant que telle. Elles passent par les collectivités territoriales dans lesquelles les élu/e/s verts lancent les premières actions d'économie solidaire, soutenus par les réseaux d'acteurs avec qui ils travaillent et par les actions de quelques grands élus (notamment Aline Archimbaud au Parlement européen, Marie-Christine Blandin au Conseil régional Nord-Pas de Calais, ou plus tard Dominique Voynet dans le cadre des emplois du secteur environnement que participe à créer son ministère) ; par la formalisation des partenariats entre les réseaux d'acteurs, dans lesquels nous avons vu que se trouvaient de nombreux militants Verts. Le REAS est au fait de son dynamisme à cette époque et organise ou participe, en 1994 et en 1995, à de nombreuses

---

26 Alain Lipietz tient toujours à l'heure actuelle à cette terminologie anglo-saxonne. Il l'avait déjà utilisée, et ce n'est sûrement pas un hasard puisque la dynamique émanait du TOES anglais, dans le cadre du memorandum du contre-sommet de 1989. Il a d'ailleurs rédigé l'entrée « tiers secteur » du hors-série n°22 d'Alternatives économiques, dédié à l'économie sociale, et paru en 2006, références op.cité, à laquelle on pourra se reporter (p.206-208) pour une définition du dit tiers-secteur. Pour une approche plus critique du tiers secteur comme « non profit secteur », on pourra consulter Marthe Nyssens, « Tiers secteur », in Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, pp. 499-505.

27 L'utilité sociale pourra être invoquée pour peu que les structures, de par leurs activités, contribuent à trois objectifs : la réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits ; la solidarité (nationale, internationale ou locale) et la sociabilité ; l'amélioration des conditions collectives de développement humain durable. Leur contribution à ces objectifs devra être attestée, ce qui nécessite concrètement que les acteurs publics financeurs et ceux de l'ESS co-construisent des critères et des processus d'évaluation. Voir Jean Gadrey, « Utilité sociale », in *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, pp. 517-524.

28 Si l'on a déjà évoqué l'implication d'Alain Lipietz dans ce contre-sommet, il y a en effet fort à parier que Jean Desessard a au moins été informé de cette initiative puisqu'il était à l'époque un acteur du secteur, dirigeant depuis 1986 (et jusqu'en 1989) une société coopérative de production (SCOP) de transport fluvial.

29 Voir pour plus de détails l'article « Agir ensemble contre le chômage (AC !) » in Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, 2006, pp. 334-337.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

journées de formation ou de rencontres thématiques, et notamment à celles organisées par la Fédération des élu/e/s écologistes (FEE) créée en 1996.<sup>30</sup>

La période 2000-2005 est très dynamique. C'est tout d'abord une période de diffusion du terme et de la thématique à l'intérieur du parti, auprès des militants. Bien que le parti ne semble pas faire grand cas du Secrétariat d'Etat<sup>31</sup>, la diffusion de ce thème via les événements organisés par le parti est indéniable. Les journées d'été notamment sont l'occasion de sensibiliser les militants à cette thématique. C'est également, et peut-être plus encore, le temps de la formation et des échanges entre les élu/e/s verts à l'ESS, nombreux depuis les élections municipales de 2001<sup>32</sup> et plus encore après les régionales de 2004. De ce point de vue, cette période est celle de la mise en place de nouveaux partenariats, qui expriment tout autant les dynamiques internes aux Verts que celles, extérieures, dans lesquelles ils prennent toute leur part. La création, en 2001, d'un nouveau réseau, le Réseau des territoires de l'ESS (RTES)<sup>33</sup>, impulsée dans la foulée du Secrétariat d'Etat, est ici emblématique. Le remplacement de l'ADELS par le Cédis<sup>34</sup> en tant que partenaire privilégié de l'organisation des formations pour les élu/e/s verts, signe également l'ouverture d'une nouvelle séquence. Les formations et les rencontres dédiées à l'ESS se développent en effet largement sous leur égide conjointe.

Mais c'est sous la présidence de Pascal Canfin (de 2005 à 2009) que l'ESS, intitulée comme telle, occupera le plus largement les travaux de la commission Economie. Le groupe de travail thématique « ESS » de la commission est piloté à ce moment par Jean-Philippe Magnen. Cet ancien proche de Jacques Archimbaud, familier du REAS, est alors, et depuis 2001, conseil municipal et communautaire en charge, notamment, de l'ESS. Reprenant le fil du Secrétariat d'Etat de Guy Hascoët, il travaille, depuis les journées d'été 2005, à l'élaboration d'un projet de loi cadre d'ESS<sup>35</sup>, qui lui permettrait par ailleurs de revendiquer – pour les Verts et pour lui – un ministère de l'ESS en cas de victoire des Verts et du Parti socialiste associés au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2007. Durant toute l'année 2006, l'ESS continue de faire partie des priorités affichées par la commission Economie, qui publie quelques articles relatifs à ce sujet. L'ESS figure également parmi les thèmes défendus lors des campagnes des élections présidentielle et législatives de 2007, attestant de

---

30 Essentiellement pour palier les manques de l'Association nationale des élus écologistes (ANEE) qui avait été créée dès 1984 mais qui, malgré plusieurs modifications de statuts et changement d'équipe de direction, ne donnait toujours pas satisfaction. La FEE, aujourd'hui présidée par Yves Piétrasanta, existe toujours et est basée à Mèze près de Montpellier. Mais depuis 2009, le parti Verts ne reconnaît officiellement que la Fédération des élu/e/s verts et écologistes (FEVE) comme étant la fédération de ces élu/e/s. Elle est présidée par Jean-François Caron, élu régional du Nord-Pas de Calais.

31 Le Secrétariat d'Etat et Guy Hascoët n'apparaissent qu'à trois occasions dans le journal, entre octobre 2000 et mars 2001 mais il manque des numéros aux archives pour couvrir toute la période. Un numéro spécial ESS de Vert contact, le n°603 du 28 avril au 4 mai 2001.

32 Plusieurs sources internes mentionnent que si une dizaine tout au plus d'élu/e/s étaient chargés de l'ESS avant 2001, plus de trois cent cinquante ont revendiqué cette attribution après son existence. Mais il faut immédiatement souligner qu'ils ne sont pas tous Verts.

33 Le Réseau des territoires de l'économie solidaire (RTES) a été créé en 2001. Organisant des journées de formations et des rencontres, éditant une lettre d'information et des publications, participant à la représentation nationale et internationale de l'économie solidaire française, le RTES s'est assigné plusieurs missions : encourager la multiplication des élu/e/s et des collectivités territoriales engagées dans le développement de l'ESS ; contribuer au développement des politiques publiques d'ESS ; sensibiliser les institutions et les acteurs socio-économiques à l'adoption de nouvelles pratiques innovantes, démocratiques et solidaires. Il est piloté par un bureau d'élu/e/s, et est organisé autour des élu/e/s engagé/e/s dans les collectivités adhérentes et autour de correspondants territoriaux dans chacune des grandes régions, chargés de faire le lien sur leur territoire. Voir les détails sur le site internet <http://www.rtes.fr>.

34 Centre d'Écodéveloppement et d'Initiative Sociale, fondé en 1998. Voir sur <http://www.cedis-formation.org>.

35 Un atelier était en effet animé par Jean-Philippe Magnen, intitulé « Economie sociale et solidaire : vers une loi cadre ».

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

l'engagement constant des Verts sur cette thématique. Les documents programmatiques de l'élection présidentielle la mentionnent<sup>36</sup>, ainsi que ceux des élections législatives<sup>37</sup>. Une fiche programmatique lui est dans ce cadre spécifiquement dédiée<sup>38</sup>. Mais le mauvais score de Dominique Voynet et l'échec de la gauche à la présidentielle amoindrissent la dynamique interne relative à l'ESS. Il est aussi vrai qu'à partir de 2006, l'ESS a été fondue dans « la conversion écologique de l'économie » où elle est valorisée pour les emplois et les activités qu'elle contribue à créer, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, des transports doux, et de l'agriculture relocalisée (ou en circuits courts)<sup>39</sup>. Cette manière d'aborder l'ESS ne fait d'ailleurs pas l'unanimité parmi les militants et les élu/e/s verts. Une sorte de fracture naît à ce moment entre les tenants de l'ESS pour elle-même<sup>40</sup>, et ceux qui la considèrent comme une « niche » qu'il s'agit d'élargir aux thématiques plus globales de l'économie de l'environnement qui semble plus porteuse. Certains Verts parleront alors de développement des « éco-activités », mêlant les aspects d'ESS, et de développement durable<sup>41</sup>.

L'ESS apparaît bien, à travers la commission économie, sous une formulation ou une autre, comme un des éléments clé de la construction de l'offre économique des Verts. Affirmée de manière à la fois constante et structurée, elle est bien envisagée dans une perspective de démarcation et de professionnalisation. Mais ce double travail de démarcation quant à l'offre électorale des Verts et de légitimation de la représentation de l'ESS dans le champ politique, n'aurait pas pu être crédible, tant en interne qu'à l'extérieur du parti, s'il n'avait pas existé une étroite relation entre les militants et élu/e/s Verts, et le monde de l'ESS. Les militants Verts sont en effet nombreux en effet à être présents à la fois dans le parti, comme militants ou comme élu/e/s, parfois comme membres à part entière de la commission Economie, et dans les espaces de l'économie alternative puis des réseaux de l'économie solidaire, lesquels, comme le REAS ou plus tard le RTES, participent aux événements et formations proposés aux militants verts, bien avant et encore bien après la période du secrétariat d'Etat de Guy Hascoët, lequel a contribué à soutenir et légitimer ces liens. La proximité qui existe entre le parti Verts et le monde de l'ESS est l'élément qui sous-tend et légitime leur prétention à monopoliser la représentation des acteurs de ce monde dans le champ politique. Elle est le fruit d'une dynamique visible à deux niveaux.

Si on l'observe à hauteur d'individus, la dynamique est relative à la multi positionnalité des militants verts, engagés à la fois dans le champ politique et dans le monde associatif ou le mouvement social au sens le plus large, selon des trajectoires qui varient. Certains étaient

---

36 Le « Contrat écolo » de Dominique Voynet pour la présidentielle de 2007 contient en p.5 un point n°6 « Des emplois de qualité, des revenus décents, des droits nouveaux » qui stipule clairement le « soutien aux entreprises de l'ESS : définition d'un label, création d'un livret A solidaire bonifié, aide aux transmissions et reprises d'entreprises en coopératives ».

37 Voir notamment le point n°2 « Des idées nouvelles pour des emplois nouveaux » du document extrait du programme complet « Le monde change. Avec les Verts changeons le monde », qui signale une mesure concernant le « renforcement d'un secteur d'ESS privilégiant les relations humaines sur le profit ».

38 Dans le projet 2007 des Verts intitulé « Le monde change. Avec les Verts, changeons le monde », un chapitre B « Une conversion écologique de l'économie, une société de pleine activité » contient une fiche « L'ESS : promouvoir une économie plurielle ». Voir sur [http://www.lesverts.fr/IMG/pdf/pr2007\\_b.pdf](http://www.lesverts.fr/IMG/pdf/pr2007_b.pdf), les pages 29-30 du document.

39 Ces secteurs sont fléchés dès la réunion sur l'économie plurielle qui a eu lieu le 25.08.2006 lors des Journées d'été de Coutances. Les Verts parleront ensuite souvent des potentiels d'emploi dans les « éco-activités ».

40 On trouve ici les positions de Christiane Bouchard et d'Henri Arvéalo notamment, tous deux membres du bureau du RTES qui se retrouve globalement sur cette position, au-delà des Verts en tant que parti.

41 On trouve ici les positions de Jean-Philippe Magnen, ou de Jean-Marc Brûlé, ancien professionnel des finances solidaires, président de la commission économique du conseil régional d'Ile-de-France depuis 2004 et président de l'Atelier, le centre de ressources francilien de l'ESS.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

militants politiques pour commencer et se sont intéressés aux initiatives de l'ESS, d'autres étaient militants ou professionnels de l'ESS, et sont entrés en politique. Visible à hauteur d'organisation, la seconde dynamique montre comment, via le travail de la commission Economie, les Verts élaborent une offre programmatique crédible en matière d'ESS, puis comment, via leurs élu/e/s, ils crédibilisent leur capacité à agir dans les institutions en portant les revendications des acteurs de l'ESS. En retour, on voit comment, finalement, l'ESS s'institutionnalise avec la professionnalisation politique des Verts et leur entrée au gouvernement et dans les collectivités territoriales.

Pour saisir comment ces deux logiques s'imbriquent et se renforcent, expliquant ainsi que les Verts aient réussi à revendiquer avec succès le monopole de la représentation de l'ESS dans le champ politique, il faut apprécier la double proximité, en valeurs et en positions et trajectoires sociales, qui existe entre le monde des Verts et celui de l'ESS. La visibilité de la proximité, voire de la cohérence, entre les valeurs de l'écologie politique (respect de l'environnement, préservation des ressources, attention aux conditions d'emploi, autonomie et responsabilité individuelle...) et celles de l'ESS (replacer l'homme au cœur de l'activité économique, démocratiser les structures économiques, valoriser les productions locales et le développement endogène des territoires...) est en effet rapidement et facilement mise en scène – ou plutôt en texte – par le parti. Ce travail de monstration de proximité est visible à travers les discours et les documents du parti, dès sa création. Il construit en même temps qu'il prouve le caractère cohérent et global de la doctrine écologiste, prise dans son ensemble. Par ailleurs, la présence parmi les militants verts, depuis leur création, de professionnels ou de militants des secteurs qui seront regroupés sous le vocable « ESS » (secteur médico-social, éducation populaire, insertion, arts de la rue, solidarité internationale...) <sup>42</sup> n'est sûrement pas étrangère à la précocité et la régularité avec laquelle le parti Verts formalise son offre électorale et programmatique sur cette thématique. Ici, les militants verts servent d'une certaine façon l'ESS en participant à sa politisation. En retour, l'ESS sert un certain nombre de militants verts que les « stratégies suggérées par l'habitus comme sens du jeu » <sup>43</sup> conduisent à engager leur appartenance professionnelle ou leur engagement militant dans ce secteur pour faire leur entrée en politique. Leur engagement dans les luttes de terrain aux côtés des réseaux représentatifs de ces secteurs d'activités aide en effet à leur investiture en tant que candidats du parti vert, leur octroyant à l'intérieur du parti une légitimité de militant « de terrain », et, face à leurs partenaires politiques, une légitimité pour revendiquer des délégations en la matière. La proximité, voire l'équivalence, de positions et de trajectoires sociales, d'intérêts et de croyances des militants verts avec les professionnels et les représentants des réseaux de l'ESS <sup>44</sup>, ne me semblent donc pas étrangères à l'intérêt du parti Vert pour ces thématiques. Ces différentes dynamiques permettent ainsi de saisir un double processus de passage, qui vaut dans les deux sens : du mouvement social au politique (ou vice versa), de l'ESS à l'écologie (et vice-versa).

---

42 De nombreux auteurs ont en effet mentionné la forte présence des représentants de ces professions en analysant les données socio-démographiques et professionnelles des militants verts. Voir notamment, Agnès Roche et Jean-Luc Bennahmias, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992 ou, plus récemment, Daniel Boy, François Platone, Henri Rey, Françoise Subileau et Colette Ysmal, *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Science Po, 2003.

43 Pierre Bourdieu, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1992, p.104.

44 Fanny Darbus propose en effet un série de portraits de professionnels de l'ESS, issus de familles impliquées dans l'éducation populaire catholique ou l'action humanitaire dont ils héritent des dispositions à l'engagement, souvent fortement dotés en capitaux culturels, exerçant dans le domaine du care, dont la carrière professionnelle est une suite de reconversions et déclassements temporaires « en phase cependant avec leurs dispositions morales », qui s'expriment également dans la multiplicité de leurs engagements militants et associatifs. Fanny Darbus, *op.cité*.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

### *3/ L'entrée en politique par l'ESS : récolter le fruit de son engagement, convertir ses capitaux professionnels et /ou militants<sup>45</sup>.*

L'« entrée en politique<sup>46</sup> » ne se fait pas par hasard. Elle requiert la détention de ressources spécifiques qui sont inégalement réparties en fonction du genre, du milieu social d'origine, de la trajectoire scolaire et professionnelle, ou encore de la position occupée dans l'espace social<sup>47</sup>. Détenir ces ressources permet de minimiser les coûts d'entrée dans le champ politique et facilite l'apprentissage du métier<sup>48</sup> politique. Ces ressources, inégalement réparties et socialement construites, conditionnent largement l'ensemble de la carrière<sup>49</sup> militante et politique. Par ailleurs, s'il existe un certain nombre de ressources reconnues comme légitimes dans le champ politique de manière générale, l'appréciation de la pertinence et de l'efficacité de chacune d'entre elles est fonction du parti politique d'appartenance et des stratégies de celui-ci à l'intérieur du système politique dans lequel il s'inscrit. En raison de cette valorisation différenciée, les ressources détenues, leur nature tout autant que leur quantité, autorisent des degrés variés de légitimité politique intra et inter partisane et des degrés également variés d'indépendance vis-à-vis de l'organisation partisane et de ses logiques internes de sélection du personnel politique.

Chez les Verts, l'investiture des candidats est réputée se faire en fonction de deux critères<sup>50</sup> : l'éthique et la compétence. Être sélectionné pour concourir à une élection au nom des Verts est en effet normalement la preuve d'un engagement militant soutenu et vérifié dans les moments de mobilisation et d'action collective<sup>51</sup>, et la preuve du respect des règles institutionnelles et des valeurs écologistes. Dans ce cadre, Une compétence en matière d'ESS, qu'elle ait été acquise dans le cadre d'engagements militants ou d'attributions professionnelles, fonctionne chez les Verts comme une plus-value pour les élu/e/s qui prétendent occuper, à l'intérieur du parti ou vis-à-vis de l'extérieur, des responsabilités en matière de développement économique. L'expertise en matière d'ESS permet par exemple d'occuper des fonctions spécifiques dans l'équipe d'animation de la commission nationale Economie (c'était le cas de Jacqueline Lorthiois et plus tard celui de Jean-Philippe Magnen) ou d'être sollicité à titre d'experts lors des débats ou ateliers de formation organisés par le

---

45 Voir Frédérique Matonti et Franck Poupeau, « Le capital militant (1) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, décembre 2004.

46 Nous envisageons ici ce terme dans le sens de « l'exercice à titre principal de responsabilités électives ou partisans » et non pas dans ceux qui renvoient à une autre forme ou à un autre degré de politisation. Voir pour ces définitions Sandrine Lévêque, « L'entrée en politique. Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la réussite politique en France », *Politix*, vol.9, n°35, 1996, pp.171-187.

47 Voir essentiellement Pierre Bourdieu, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.36, n°36-37, 1981, pp.3-24.

48 Défini comme « ensemble de pratiques concrètes que recouvre l'exercice d'une activité professionnalisée ainsi que les représentations spontanées que les professionnels en produisent ». Voir Jean-Louis Briquet, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, vol.7, n°28, 1994, pp.16-26.

49 Nous empruntons ce terme à la sociologie d'Howard S. Becker. Voir notamment Howard S. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985. Si le concept de métier renvoie à un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être mis en œuvre dans l'exercice d'une profession, celui de carrière est entendu dans le sens d'un agencement temporel de positions objectivement et subjectivement appréciées. Voir pour l'utilisation de ce concept en science politique, les contributions parues dans le dossier « Devenir militant » de la *Revue française de science politique*, vol.51, n°1-2, 2001, et notamment Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », pp.199-215.

50 Voir Bruno Villalba et Yves Boucher, « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investiture chez les Verts », *Politix*, n°9, 1990, pp.37-43.

51 Voir sur ce point Sylvie Ollitrault, *Action collective et construction identitaire : le cas du militantisme écologiste en France*, Thèse de Doctorat de Science politique, Rennes 1, IEP, 1996.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

parti (c'est le cas de la plupart des élu/e/s verts à l'ESS, et notamment de ceux auprès de qui j'ai pu enquêter). Elle permet par ailleurs aux élu/e/s verts en charge de ce secteur de réaliser, dans leurs collectivités territoriales, une représentation politique du parti Verts au titre du développement économique au sens large, même si c'est a minima puisque l'économie dite « classique »<sup>52</sup> reste un secteur convoité mais la plupart du temps refusé aux élu/e/s dans le cadre des négociations avec leurs partenaires politiques.

Militants verts et militants de l'ESS se côtoient depuis toujours, nous l'avons vu. Cela confère aux premiers des atouts pour revendiquer dans la compétition politique une légitimité à représenter les seconds, dont les revendications sont ainsi portées et politisées. L'ESS représente ainsi pour les militants verts une ressource à deux niveaux : dans le cadre de la compétition interne pour l'occupation de positions dans le parti ou au moment de la sélection des candidats aux élections, et dans les collectivités locales où, transformée en politique publique, l'ESS servira de ressource aux élu/e/s verts pour envisager une carrière politique électorale. Mais l'ESS n'est pas nécessairement le moyen de l'entrée en politique. D'autres élu/e/s verts ont été chargés de cette délégation mais en auraient souhaité une autre. Ces cas pointent la difficulté des Verts à être crédibles vis à vis de leurs partenaires pour des délégations telles que celle du développement économique au sens le plus large. L'ESS peut également s'ajouter dans les attributions des élu/e/s au fil de leurs mandats. Elle est dans ce cas l'expression d'un élargissement sous contrainte de leurs périmètres d'intervention. Il convient donc d'envisager le poids de l'ESS dans l'ensemble de ces différents cas, afin d'en évaluer l'impact sur le long terme sur la carrière des élu/e/s. Le caractère structurant et durable du monopole de la représentation politique légitime de l'ESS par les Verts, pourra également être évalué à l'aune des modalités de la professionnalisation – plus ou moins réussie – de ces élu/e/s Verts.

### *II/ Etre élu/e à l'ESS : le pari manqué de la professionnalisation ?*

Si l'ESS représente bien une particularité de l'offre politique des Verts, et qu'elle est bien une ressource dans la compétition politique, tant pour le parti dont elle est l'un des éléments de démarcation, que pour certains de ses candidats, à qui elle facilite l'entrée en politique, elle ne suffit pas à s'imposer dans les jeux compétitifs entre partis, ni pour les élu/e/s qui en ont la charge, à « faire carrière » en politique. Le processus de professionnalisation politique nécessite en effet d'accumuler et de convertir quasiment en temps réel des ressources pertinentes et mobilisables qui permettront de satisfaire aux prescriptions qui structurent l'exercice du métier politique. Outsiders dans le champ politique, les élu/e/s verts à l'ESS combinent les éléments d'illégitimité. Souvent novices en politique, ayant en charge une délégation qu'ils ont parfois obtenue à défaut d'une autre et qui ne représente que la part dominée des attributions classiques de développement économique, les élu/e/s à l'ESS sont souvent peu légitimes (1). Cette position dominée ne facilite guère l'exercice de leur fonction, qui doit malgré tout se traduire par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques dédiées à l'ESS. En charge d'une délégation finalement peu rétributive, et combinant les illégitimités politique et institutionnelle, ces élu/e/s voient leur carrière rapidement plafonnée et leur professionnalisation politique entravée (2).

---

52 Définie par les militants verts comme économie non démocratique et capitaliste, au contraire de l'ESS, démocratique et non capitaliste.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

### *1/ La responsabilité en ESS, un non choix ?*

Si l'ESS a pu être pour certains élu/e/s une ressource pour entrer dans la carrière politique, elle ne fonctionne, pour les autres élu/e/s auprès desquels j'ai pu enquêter que comme un pis allé, dont il faut bien valoriser les qualités et la cohérence avec les positions programmatiques du parti lorsque l'on en a, par défaut, hérité. Dans tous les cas, l'ESS n'apparaît légitime que lorsque les élu/e/s parviennent à la valoriser dans le cadre du nécessaire travail de réinterprétation et de mise en sens de leur parcours qu'ils se doivent d'accomplir. Élément de cohérence dans les trajectoires réinterprétées de l'engagement, l'ESS, dans les collectivités territoriales, mobilise peu de budget et ne permet de tisser des liens qu'avec la part dominée de l'économie. Elle n'octroie donc malgré tout qu'une faible légitimité aux élu/e/s qui en ont la charge.

En dehors des élu/e/s qui étaient avant leur entrée en politique des praticiens de l'ESS ou des militants engagés sur l'un ou l'autre des secteurs de cette économie, les autres élu/e/s verts enquêtés n'ont pas fait de l'ESS leur ressource d'entrée en politique. Ils ont souvent pris contact avec cette thématique au fil de leurs mandats ou au moment où ils en acceptaient la charge, ce qu'ils ont généralement fait faute de réussir à négocier auprès de leurs partenaires politiques des compétences plus larges – et notamment celle du développement économique en tant que tel -. Dans la majorité des cas, ces élu/e/s ont pu imposer cette délégation relativement facilement, dans un univers peu concurrentiel, la plupart d'entre eux étant finalement les seuls à revendiquer cette attribution thématique. En réalité, l'ESS est souvent une ressource par défaut, et à deux titres : à défaut de pouvoir s'appuyer sur une véritable doctrine de parti en matière de développement économique, et à défaut d'avoir pu obtenir une délégation élargie à l'ensemble des thématiques classiques que cette délégation habituellement recouvre.

Elle est également très souvent, pour les élu/e/s, une question de parcours. Deux caractéristiques semblent ainsi participer à la définition du profil des élu/e/s en charge de l'ESS : une entrée relativement précoce en militantisme mais plutôt tardive en politique, même si, pour certains, le cumul des mandats concourt indéniablement à l'accélération de leur professionnalisation politique, et une multiplicité de leurs engagements, à la fois politiques et syndicaux, politiques et associatifs, ou politiques, syndicaux et associatifs. Par ailleurs, la période de leur politisation ainsi que leurs engagements associatifs et syndicaux plutôt qu'institutionnels semblent peser sur leurs représentations et leurs pratiques. Ces expériences conditionnent leur vision des institutions politiques, plutôt appréhendées comme des espaces de contraintes dont il faut tenter de se libérer, tout autant que celle des politiques publiques, vues comme des façons de changer le monde de façon démocratique et participative. Leur méfiance envers le principe de la représentation politique et leur résistance à adopter les règles du jeu institutionnel ne semblent s'atténuer qu'avec leur ancienneté dans la profession politique ou le cumul des mandats. Un pied dans leur(s) collectivité(s) territoriale(s), un pied dans le mouvement social, ces élu/e/s se vivent comme positionnés à la frontière de deux mondes dont ils assurent la rencontre. Diplômés de l'enseignement supérieur, leur niveau socio-culturel et leur expérience professionnelle, notamment pour ceux qui sont fonctionnaires, semblent faciliter leurs rapports avec les services administratifs qui travaillent sous leur responsabilité dans les collectivités territoriales, à condition de savoir respecter les attributions de chacun et d'instaurer des relations de confiance. Pour les élu/e/s interrogés, la rencontre avec l'ESS est ainsi vécue comme un prolongement cohérent de leur parcours de vie ou comme une révélation, même un peu tardive, liée à des rencontres ou à des prises de conscience de type économique. Si l'ensemble des élu/e/s enquêtés ont ainsi pu, quel que soit le contexte de leur élection ou de leur attribution de délégation, s'approprier et revendiquer la thématique de l'ESS, ce n'est pas seulement parce que le parti Les Verts en avait fait au fil du temps l'un des piliers de son programme économique. Les élu/e/s ont en

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

effet avantageusement pu se positionner dans le cadre de leurs mandats parce que l'ESS a été, par eux réinterprétée, à l'aune de leur propre parcours militant. Ils ont en effet cru à l'ESS parce qu'ils avaient intérêt à y croire, et que les valeurs que l'on lui prête leur permettent de reconstruire la cohérence de leur engagement. Une cohérence entre leur parcours militant et/ou professionnel et leur fonction d'élu a ainsi pu être construite et valorisée, en de multiples occasions de présentation de soi affirmée, constituant ainsi une de leurs identités stratégiques<sup>53</sup>. L'illusion biographique<sup>54</sup> ici est parfaite. Elle permet non seulement d'expliquer l'engagement militant, mais également de se légitimer sur cette délégation en tant qu'élu, ce qui chez les Verts, n'est pas une fonction nécessairement valorisée, surtout si l'on envisage de faire carrière<sup>55</sup>.

Parcours militants et/ou expériences professionnelles sont donc au cœur du lien entre les élu/e/s interrogés et leur responsabilité en matière d'ESS. Cela fait de l'immense majorité d'entre eux, avant tout des praticiens ou des proches du secteur. La reconstruction biographique à laquelle la prise de responsabilité en matière d'ESS les engage produit des effets différenciés en fonction des élu/e/s et de leur parcours. Plus ou moins opératoire et efficace, elle ne suffira pas, pour la plupart d'entre eux, à assurer leur position dans le cadre d'un processus de professionnalisation. Combinée à d'autres éléments, l'ESS ne permet en effet pas d'envisager à partir d'elle-même une trajectoire politique ascendante.

### *2/ L'ESS, une délégation illégitime et peu rétributive.*

En charge de l'ESS, les élu/e/s se doivent d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques qui permettent son développement. Leur position de dominés – nous l'avons vu, à plusieurs titres – dans les collectivités territoriales où ils siègent ne facilite ni leur prise de fonction, ni leur capacité à définir librement leur action. Les difficultés que les élu/e/s rencontrent, surtout si ces élu/e/s sont des femmes<sup>56</sup> ne sont évidemment pas étrangères au caractère à la fois précaire et limité de la professionnalisation des élu/e/s verts en charge de l'ESS.

Il a clairement été établi que la réussite – tout autant que l'entrée – en politique, « dépend de l'ajustement d'un certain nombre de ressources – personnelles, collectives,

---

53 Voir Annie Collowald, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.73, n°73, 1988, pp.29-40.

54 Voir Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.62, n°62-63, 1986, pp.69-72.

55 J'ai moi-même incidemment participé – voir suscité - un travail de recomposition identitaire concernant les cinq élu/e/s verts auprès desquels j'ai enquêté. Ayant été sollicitée par eux pour rédiger un guide pratique sur l'ESS dans l'objectif de valoriser leurs réalisations d'élu/e/s verts chargés de cette délégation, j'ai proposé de faire le lien entre leur parcours et leur délégation. Ma proposition, guidée par mon intérêt de chercheuse pour les problématiques biographiques, a été acceptée. Le guide, une fois publié, a ainsi pu participer, parmi d'autres supports, au travail de construction identitaire auquel les élu/e/s doivent se livrer et qui participe des stratégies qu'ils mettent en œuvre dans l'univers concurrentiel des positions politiques. Voir Vanessa Jérôme, *L'ESS. Une autre façon d'être dans l'économie*, Guide pratique n°4, CEDIS 2007.

56 L'expérience de Francine Bavay, en charge de l'ESS au Conseil régional d'Ile-de-France de 2004 à 2010 peut être analysé. En effet, si Francine Bavay était en 2004 vice-présidente pour la deuxième fois, et qu'elle avait réussi d'une mandature à l'autre à élargir le champ de ses compétences (notamment grâce à l'ESS qui lui avait été accordée en plus des ses attributions en santé, action sociale et handicap), elle n'a pas réussi à conserver son poste en 2010, et encore moins à se voir attribuer la compétence en développement économique qu'elle revendiquait depuis 2004. Elle n'est à ce jour que simple conseillère régionale. Voir pour les détails de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique cadre francilienne d'ESS, Vanessa Jérôme, « L'ESS, une subversion institutionnelle et politique ? » in *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'ESS*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 149-163.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

partisanes, institutionnelles – à la compétition politique dans laquelle on s’engage et que chaque compétiteur-trice est « capable » de mobiliser, soit qu’il/elle les détient effectivement, soit qu’il/elle les perçoit, en fonction de sa socialisation notamment, comme « pertinente » à un moment donné du jeu<sup>57</sup>. S’ils disposent d’un niveau scolaire relativement élevé, les Verts occupent dans l’espace social des positions relativement basses eu égard à leur formation<sup>58</sup> et exercent des activités professionnelles qui ne les prédisposent guère à la professionnalisation politique<sup>59</sup>. Plutôt issus des professions scientifiques ou du secteur médico-social, ils n’ont pas été formés dans les creusets qui sont « propices » à l’exercice du métier politique<sup>60</sup> : ils ne sont que très peu présents dans les administrations centrales ou décentralisées et sont quasiment absents de la haute fonction publique<sup>61</sup>. Longtemps rétifs à la conversion au politique de leur organisation, les Verts ont fait leur entrée dans le système politique en prétendant en subvertir les règles de fonctionnement et les pratiques. S’ils ont largement dû revoir leurs pratiques politiques pour les adapter à la compétition politique<sup>62</sup>, ils restent malgré tout dans une position relativement fragile comparativement aux autres forces politiques qui prétendent accéder à l’exercice majoritaire du pouvoir. Cette fragilité est visible dans les collectivités territoriales où les élu/e/s verts, parfois présents depuis plusieurs mandatures, restent selon l’expression par eux consacrée « minoritaires dans la majorité ». Dans ce cadre, l’ESS est, malgré tout les bénéfices qu’elle peut apporter en terme de démarcation de l’offre politique en matière économique, une thématique dominée non seulement à l’intérieur du champ politique, mais également à l’intérieur même du parti. Mobilisant peu de budgets et ne permettant de tisser des liens qu’avec les acteurs de la part dominée de l’économie, elle n’octroie, du point de vue institutionnel, qu’une faible légitimité. Par ailleurs, et contrairement à ce que l’on aurait pu penser, elle est même en réalité peu légitime à l’intérieur du parti Les Verts. En effet, contrairement aux délégations transports ou environnement, l’ESS est peu connue du grand public et de ce fait difficile à valoriser dans le cadre d’un bilan politique. C’est sûrement la raison pour laquelle elle est peu à peu abandonnée - à partir de 2006 et le travail qu’effectue l’équipe de la commission économie sous la présidence de Pascal Canfin, nous l’avons vu – au profit d’une thématique qui semble plus large et plus porteuse pour les Verts : la conversion écologique de l’économie (ou des activités et des emplois). Cette évolution, que l’on pourrait croire simplement langagière, signale en réalité une évolution de fond et de prise de position pour les Verts, qui contribue largement à marginaliser les élu/e/s représentants du parti qui n’auraient pas su prendre le même tournant.

---

57 Catherine Achin et Sandrine Lévêque, « Le genre c’est la classe ? capitaux corporels et identitaires, compétition politique et contextes sociaux », chapitre 8 de l’ouvrage à paraître XXXXX.

58 Voir les travaux sur les spécificités des militants verts, notamment Daniel Boy, François Platone, Henri Rey, Françoise Subileau et Colette Ysmal, *C’était la gauche plurielle*, op.cité, pp. 23-49. On peut y lire que « les Verts sont ceux qui, de loin, ont obtenu le plus souvent des diplômes élevés », que si leur mobilité sociale ascendante est « singulièrement forte » et leur capital culturel « plus élevé que les adhérents du PS », les diplômés sont dans leur cas moins rémunérateurs puisqu’ils occupent à titre scolaires équivalents ou supérieurs des positions sociales inférieures à celles des militants du PS.

59 Contrairement aux élu/e/s des autres formations politiques, qui ont souvent suivi des cursus qui préparent à l’exercice des fonctions politiques (droit, économie, science politique, Ecole nationale d’administration...), seuls 11% des élus écologistes ont suivi de type de cursus. Voir Daniel Boy, Vincent Jacques le Seigneur, Agnès Roche, *L’écologie au pouvoir*, Paris, Presses de sciences Po, 1995, p.31.

60 Voir Mattei Dogan, « Les professions propices à la carrière politique. Osmoses, filières et viviers », in Michel Offerlé (dir.), *La profession politique XIXème-XXème siècle*, Paris, Belin, 1999.

61 Nous ne disposons pas de chiffres précis mais les entretiens conduits dans le cadre de ma thèse permettent d’évaluer à une dizaine le nombre de militants verts actuels issus des « grands corps » et exerçant une fonction dans la haute administration au moment de leur engagement ou de leur élection.

62 Voir notamment Florence Faucher, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999 et Catherine Achin, (dir), *Sexe, Genre et Politique*, Paris, Economica, 2007, p.15.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

Sur les cinq élu/e/s interrogés, les seuls qui ont réussi à élargir clairement le champ de leurs attributions et/ou à obtenir un poste électif supérieur dans la hiérarchie des niveaux territoriaux sont Philippe Hervieu et Jean-Philippe Magnen. Ils ont en commun d'être des hommes, clairement engagés dans la dynamique Europe écologie, occupant en interne des positions identifiées mais sans être chef de file déclaré d'un courant en particulier. Ils ont surtout en commun d'avoir rapidement abandonné l'ESS, lui préférant des engagements plus larges sur les thématiques économiques (c'est le cas de Philippe Hervieu) ou de réussir à cantonner cette attribution sur l'une seulement de leurs fonctions désormais cumulées (c'est le cas de Jean-Philippe Magnen). Pour tenter de comprendre l'évolution de ces carrières, il conviendrait de pouvoir isoler chacun des facteurs qui sont supposés avoir empêché l'ascension institutionnelle et politique. Est-ce le fait d'être membre des Verts, parti minoritaire dans la majorité ? Est-ce le fait d'être une femme ? Une profane récemment élue ? Est-ce l'ESS qui ne représente pas une légitimité institutionnelle assez rétributive pour autoriser une trajectoire ascendante ? Ou est-ce la combinaison de ces paramètres qui a finalement – définitivement ? - joué en leur défaveur ? En tous cas, ces élu/e/s ont rencontré dans l'exercice de leurs fonctions électives de véritables difficultés, liées tant à leur profil qu'aux logiques partisanes et institutionnelles qui structurent le champ politique. Une enquête qualitative réalisée en 2007, dans le cadre de la préparation des élections municipales de 2008<sup>63</sup> montre en effet que les élu/e/s municipaux et intercommunaux verts qui ont siégé de 2001 à 2008 étaient de récents élu/e/s, sans aucune expérience élective pour la plupart, et avec peu ou pas d'histoire et de formation militantes. Ces élu/e/s se sont donc construits, sur le tas et dans l'urgence, un portefeuille de savoirs et de savoir-faire en rapport avec la gestion d'une collectivité territoriale. Autonomes jusqu'au sentiment d'abandon, guidés par les grandes lignes politiques de leur parti mais sans soutien technique ni réelle formation (notamment sur les questions réglementaires et financières qui président largement à la gestion municipale), confrontés à des administrations peu enclines à mettre en œuvre leurs propositions programmatiques, ces élu/e/s se sentaient pris/es entre des exigences techniques et des velléités politiques, constataient leur difficulté à tenir leur rôle face à des partenaires et des adversaires politiques mieux formés, dotés de ressources et de moyens financiers et humains supérieurs. Si ces élu/e/s étaient largement partants pour un second mandat, ils doutaient souvent d'avoir, malgré leur assiduité, leurs nouvelles compétences techniques et leur volonté, réussi à impulser de véritables changements pérennes et légitimes, dont le crédit aurait pu leur être définitivement attribué. Ils insistaient au contraire largement sur leurs difficultés à réussir, parfois érigées en gages de pureté et d'honnêteté politiques - il faut bien retourner le stigmaté<sup>64</sup> -, les manœuvres politiques qui permettent de faire in fine voter les dossiers. Ils seront peut-être finalement plus nombreux à tenter, dès lors, de convertir en dehors du champ politique, les capitaux qu'ils auront acquis à l'occasion de leurs mandats. Mais la question se pose de savoir s'ils seront convertibles au-delà du monde restreint de l'ESS.

\*

Si l'ESS représente bien une ressource politique pour le parti et pour ses militants et élu/e/s, elle ne semble pas être suffisante à soutenir leur carrière politique. Les exemples que nous avons pu observer doivent nous conduire à faire l'hypothèse que, contrairement à ce que certains politistes suggèrent<sup>65</sup>, la professionnalisation des Verts n'est pour l'instant pas évidente. Elle apparaît plutôt sous la forme d'un feu d'artifice : les élu/e/s montent vite et

---

63 Par le sociologue Erwan Lecoer.

64 Erwin Goffman, *Stigmaté*. Les usages sociaux des handicaps, Minit, Paris, 1975.

65 Voir notamment Rémi Lefebvre, « Faire de la politique ou vivre de la politique ? Les pièges de la professionnalisation », *Le Monde diplomatique*, n°667, octobre 2009.

## Congrès AFSP Strasbourg 2011

relativement haut dans les fonctions électives (notamment internes), mais ils plafonnent rapidement, et redescendent pour ne plus jamais réapparaître. En effet, s'ils entrent avec plus de facilité dans une carrière élective (peu nombreux, ils ne se font guère concurrence – quoique cette affirmation doive être modulée depuis la fusion des Verts et d'Europe écologie - ), ils peuvent être rapidement et aisément élu/e/s (en interne et à l'extérieur du parti, notamment grâce à des listes d'union de la gauche), mais ils ne le sont jamais à de hautes fonctions (ils n'ont eu qu'une dizaine de parlementaires nationaux et que trois ministres). Leur carrière d'élu/e/ est souvent courte car la plupart d'entre eux ne sont pas réélu/e/s. Redevenus de « simples militants », ils perdent très vite les bénéfices matériels et symboliques qu'ils avaient en tant qu'élu/e/s pu acquérir. D'où peut-être leur engagement sur les problématiques de statut de l'élu et de la reconversion après un mandat politique. Il faudrait malgré tout bien sûr préciser qu'il y a une véritable fracture entre les élu/e/s verts professionnalisés (une faible quantité d'entre eux) et la majorité de ceux qui ne sont que des semi-professionnels de la politique, et à qui le modèle de la carrière feu d'artifice s'applique spécialement.